

Session 2

N° copie :

Nom prénom étudiant :

Formateur suivi pédagogique :

Groupe appartenance :

CRITERES		INDICATEURS	POINTS CRITERES	COMMENTAIRES (appréciations correcteurs)
<p>FIABILITE DES DONNEES REPEREES</p> <p>JUSTESSE DANS LE REPERAGE D'ANOMALIES OU DE RISQUES</p> <p>PERTINENCE DANS LE ROLE ENVISAGE DES ACTEURS ET LEUR MODE DE COLLABORATION</p> <p>COMMUNICABILITE ET RIGUEUR</p>	<p>Synthèse des informations cliniques</p> <p>Question 1</p>	<p>La synthèse des données est significative au regard de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -De la présentation de la personne -Du motif d'hospitalisation -Des antécédents significatifs et/ou des pathologies stabilisées -De l'histoire de la maladie -Du résumé de la prise en charge 	6	
	<p>Problèmes de santé et projet de soins</p> <p>Question 2</p>	<p>Les problèmes de santé sont pertinents Les problèmes de santé sont argumentés Les problèmes de santé sont priorisés Les objectifs de soins sont pertinents Les interventions soignantes sont personnalisées en prenant en compte : la pluri professionnalité, les éléments de la prescription médicale, la mise en œuvre des calculs de dose*, les risques liés aux effets secondaires des thérapeutiques, aux modes d'administration, aux dispositifs médicaux, la surveillance infirmière et les mesures préventives et/ou correctives en adéquation avec les risques identifiés L'évaluation s'appuie sur des résultats attendus et des données objectives et actualisées Le devenir est envisagé à court terme, à moyen terme et long terme Les calculs de dose ou de débits sont exacts</p>	7	
	<p>Programmation des soins</p> <p>Question 3</p>	<p>La programmation des soins respecte les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Traçabilité de l'ensemble des actions de soins -Priorisation des actions de soins -Prise en compte des aléas et des contraintes -Rôle et champ de compétences de chaque acteur 	3	
	<p>Analyse des transmissions</p> <p>Question 4</p>	<p>L'analyse des écrits professionnels est pertinente et s'appuie sur les 4 critères d'évaluation du dossier patient (qualité, pertinence, fiabilité, objectivité)</p>	2	
	<p>Forme de l'ensemble du travail écrit</p>	<p>Le vocabulaire professionnel est adapté. L'exposé oral est structuré et l'expression est précise. Le temps imparti est respecté</p>	2	
	NOTE GLOBALE			/20